

Le congrès franciscain international de Rome avait été précédé d'assemblées analogues, notamment en France et en Italie. Le projet en avait été mûri au Val-des-Bois.

Du 18 au 20 juillet 1893, sur les instances du Bon Père, un groupe de Frères Mineurs, de prêtres et de laïques, se réunissaient au Val, sous la présidence d'un délégué du Général de l'Ordre. Le but de cette réunion fut d'aviser aux moyens les plus appropriés à faire connaître le Tiers-Ordre, de le répandre et de lui faire produire les fruits de salut qu'en attendait Léon XIII.

Le compte-rendu, que nous avons eu sous les yeux, est déjà un raccourci de ce qui, plus tard, au cours de solennelles et inoubliables séances, devait donner lieu à des discussions animées du plus pur zèle évangélique.

Léon XIII, dans une lettre au P. Turbiglio, délégué du Rme P. Louis de Parme, général des Franciscains, bénissait les travaux de cette réunion, "due, disait le Pape, à la générosité et à l'initiative de son bien-aimé fils Léon Harmel."

Un an plus tard, le Bon Père est aux pieds du Pontife. Voici ce qu'il écrivait aussitôt après l'audience, au R. P. Jules Maynadié (1) : "Dès que j'ai prononcé le nom du Tiers-Ordre, le visage du Saint-Père s'est illuminé. Il s'est renversé sur son fauteuil en disant : "... Voilà douze ans que je demande que le Tiers-Ordre de Saint-François revienne à ses premières traditions. Dans notre temps, nous nous trouvons en présence de maux analogues à ceux qui désolèrent le XIII^e siècle, et la puissante création de saint François est aussi efficace qu'à son origine." — Le Pape avait ensuite "vivement loué" l'assemblée du Val-des-Bois et demandé avec instance que les résolutions n'en demeurent pas lettre morte. "Le Tiers-Ordre de saint François, concluait-il, réorganisé pour l'action sociale, pourrait partout produire de merveilleux fruits, et spécialement sauver la France !"

Sauver la France par le Tiers-Ordre ! Ce fut le rêve de Léon Harmel ! Il eut hâte de se mettre à l'œuvre et les religieux qui

(1) C'est ce même Père Jules, du Sacré-Cœur, qui reçut à la profession dans le Tiers-Ordre M^{gr} DELLA CHIESA, depuis Benoît XV.